

Requins en danger !

Période de reproduction oblige, les requins, plus nombreux près des côtes, ont beaucoup fait parler d'eux ces dernières semaines. Ce dont on parle moins en revanche, c'est de leur nombre qui décroît fortement à l'échelle mondiale. Si aucune étude précise n'existe en Nouvelle-Calédonie, la préservation de ces espèces indispensables à la santé des écosystèmes, est primordiale.

En période de reproduction, les requins sont plus excités et potentiellement plus dangereux. Les récentes agressions sur l'homme en sont la preuve. Ironie du calendrier, un récent rapport du « Pew Environment group » nous apprend que plus de 70 millions de requins sont tués chaque année, principalement à des fins alimentaires, la soupe d'aillères étant très appréciée des Asiatiques. Des chiffres qui tombent souvent mal à propos : beaucoup voient d'un mauvais œil l'idée de protéger les requins au détriment des hommes. Pour les défenseurs des squales, il ne s'agit pas de mettre en opposition les deux, bien au contraire, mais de préserver des espèces dont la présence est essentielle, et qui par nature ont une capacité de reproduction faible et lente.

Moins de requins = moins de poissons

On connaît leur rôle « d'éboueurs des mers », mais les squales jouent aussi un rôle non négligeable pour la santé des écosystèmes, en tant que moteur de l'évolution. « On s'est aperçu qu'en présence de requins, les poissons allouent 75 % de leur énergie à la reproduction parce qu'ils perdent des soldats tous les jours et qu'il faut les remplacer » explique Éric Clua, écologue marin.



Complexe et différente en fonction des espèces, la capacité de reproduction des requins est faible et lente, ce qui les rend d'autant plus vulnérables.

Dans les eaux calédoniennes, contrairement aux impressions des baigneurs, les scientifiques s'accordent à dire que le nombre de squales a tendance à diminuer. Si l'exportation d'aillères n'a plus cours en Nouvelle-Calédonie, d'autres menaces sont bien réelles : diminution des mangroves qui sont des habitats recherchés par certaines espèces de requins pour mettre bas, prises accessoires dans les filets, utilisation de doum-doums

(pointes explosives placées au bout des flèches), etc. Autant de paramètres qui nécessitent une réglementation forte, comme c'est le cas pour d'autres espèces emblématiques. La province Nord l'a compris en interdisant dès 2008, dans son code de l'environnement, « la pêche de toute espèce de requin au moyen de lignes munies d'hameçons ou d'appareils de chasse sous-marine, etc ». Des interdictions qui n'empêchent pas

de poursuivre la réflexion avec les pêcheurs autour de la durée de pose des filets par exemple, les prises accessoires étant toujours trop nombreuses.

De son côté, la province Sud, bien que sous le feu d'une pétition l'an dernier qui avait recueilli plus de 5 000 signatures, n'a toujours pas interdit la pêche aux requins. À la direction de l'Environnement, on affirme que le projet est dans les tuyaux. Mais pour qu'un tel texte passe, il ne faut pas avoir peur d'aller contre l'opinion publique générale, pour qui la peur des squales est viscérale.

Et c'est bien cette pression qui est la plus difficile à combattre aux yeux des défenseurs des requins. « Notre monde moderne a une relation à la nature perverse, tordue et dénaturée » explique Olivier Julliens, moniteur de plongée et membre de l'association Cap requins. Un avis que partage Éric Clua : « Quand un alpiniste chute, on ne parle pas d'éradiquer les montagnes ! Quand des types ont un accident sur la RT1, on ne va pas fermer la route pendant deux mois ! Or ici quand un requin croque un surfeur, il faut tuer le requin. Il y a cette idée que l'homme essaie d'avilir la nature à son service » s'indigne-t-il. Si personne ne conteste le risque d'accidents mortels causés par des requins, ce danger reste relatif lorsqu'on sait qu'à l'échelle mondiale, on compte moins de dix morts annuelles. ■